

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
SD attractivité / recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP),
- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel (CAER-CAPLP),
- Vu l'arrêté du 14 novembre 2024 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPLP et des CAER-CAPLP ouverts au titre de la session 2025,
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne du CAPLP et du CAER-CAPLP section génie mécanique option construction est constitué comme suit pour la session 2025 :

Président

M. Emmanuel SERNA
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Président

M. Frédéric DEDEKEN
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de LILLE

Secrétaire général

M. Wilfried LAPOSTOLLE
Professeur certifié

Académie d'AMIENS

Membres du jury

Mme Marylise BEAU
Professeure de lycée professionnel

Académie d'ORLEANS-TOURS

Mme Nancy GOIN
Professeure agrégée

Académie de LYON

M. Albin KREEL
Professeur de lycée professionnel

Académie d'AMIENS

M. Johan LEBEAUPIN
Professeur de lycée professionnel

Académie de POITIERS

Mme Angélique MONORY
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de NANTES

Mme Géraldine PYCZAK
Professeure de lycée professionnel

Académie d'AMIENS

Mme Karine TOULLEC
Professeure de lycée professionnel

Académie de NORMANDIE

M. Jean-Christophe TREILLIE
Professeur de lycée professionnel

Académie de BORDEAUX

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 21 novembre 2024

Pour la ministre chargée de l'éducation nationale
et par délégation
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement



Nadine COLLINEAU